

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 04216

Numéro SIREN : 501 326 771

Nom ou dénomination : NOGA

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/018144

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement	93 339	93 339		
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	3 807 574	5 174	3 802 400	3 750 000
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	43 362	3 238	40 124	
	Immobilisations en cours	65 000		65 000	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	22 849 668		22 849 668	22 749 668	
Créances rattachées à des participations	1 178 204		1 178 204	756 960	
Autres titres immobilisés	9 192 098		9 192 098	9 292 098	
Prêts					
Autres immobilisations financières	70 000		70 000		
	Total II	37 299 244	101 751	37 197 493	36 548 726
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	230 000		230 000	230 000
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	6 912		6 912	
	Autres créances	65 486		65 486	76 344
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	6 557 749		6 557 749	9 830 948	
Charges constatées d'avance (3)	3 308		3 308		
	Total III	6 863 454		6 863 454	10 137 291
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	44 162 698	101 751	44 060 947	46 686 017

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 12 062 328) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	12 062 328	12 062 328
	Réserves		
	Réserve légale	1 234 612	1 234 612
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	31 076 633	29 703 751
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	794 626	2 872 882
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	43 578 947	45 873 573
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants	61	85
	Emprunts et dettes financières diverses	446 251	205 125
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 479	25 458	
Dettes fiscales et sociales	4 209	569 479	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		12 296	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	482 000	812 444
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	44 060 947	46 686 017

(1) Dont à moins d'un an

482 000

812 444

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	0	9 610	9 610			9 610	
Chiffre d'affaires NET	0	9 610	9 610			9 610	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 812			1 812	
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			11 422			11 422	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			776 636	93 820	682 816	727.79	
Impôts, taxes et versements assimilés			11 734	224 892	213 158	94.78	
Salaires et traitements			20 329		20 329		
Charges sociales			3 477		3 477		
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 412		8 412		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			820 590	318 712	501 877	157.47	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			809 168	318 712	490 456	153.89	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	11 400		963 816		952 416	98.82
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			693 492		693 492	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	11 400		1 657 308		1 645 908	99.31
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 471		11 326		6 855	60.53
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	4 471		11 326		6 855	60.53
2. Résultat financier (V-VI)	6 929		1 645 982		1 639 053	99.58
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	802 239		1 327 270		2 129 508	160.44
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	522				522	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			6 316 169		6 316 169	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	522		6 316 169		6 315 648	99.99
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 909				4 909	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 168 598		4 168 598	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	4 909		4 168 598		4 163 689	99.88
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 388		2 147 571		2 151 959	100.20
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	12 000		601 959		613 959	101.99
Total des produits (I+III+V+VII)	23 343		7 973 477		7 950 134	99.71
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	817 970		5 100 596		4 282 626	83.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	794 626		2 872 882		3 667 508	127.66

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 44 060 946.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 609.61 Euros et dégageant un déficit de 794 626.41- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Les principales filiales opérationnelles du Groupe ont été impactées à différents degrés selon les activités. Elles ont pu bénéficier des aides de l'Etat et ont mis en place des plans de continuation de l'activité.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société avait signé un contrat de cession portant sur 100 % du capital social de la société EUROPA GROUP en décembre 2019 au profit de la société Comexposium.

L'opération n'a pas pu aller à son terme compte tenu de la crise sanitaire et le processus de cession a été abandonné. La société a donc engagé au cours de l'année 2020 des frais significatifs d'honoraires.

Les titres des sociétés PH OCCITANIE et AIR MIDI CENTRE ont été achetés en cours d'exercice à la société EUROPA GROUP pour un montant de 103 K€.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	93 339		
TOTAL	93 339		
Constructions sur sol propre	3 750 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions			57 574
Matériel de transport			18 631
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 731
Immobilisations corporelles en cours			65 000
TOTAL	3 750 000		165 936
Autres participations	23 506 628		875 248
Autres titres immobilisés	9 292 098		345 000
Prêts, autres immobilisations financières			70 000
TOTAL	32 798 726		1 290 248
TOTAL GENERAL	36 642 065		1 456 183

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			93 339	
Constructions sur sol propre			3 750 000	
Installations générales agencements aménagements constr.			57 574	
Matériel de transport			18 631	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 731	
Immobilisations corporelles en cours			65 000	
TOTAL			3 915 936	
Autres participations		354 004	24 027 871	
Autres titres immobilisés		445 000	9 192 098	
Prêts, autres immobilisations financières			70 000	
TOTAL		799 004	33 289 969	
TOTAL GENERAL		799 004	37 299 244	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	93 339			93 339
Installations générales agencements aménagements constr.		5 174		5 174
Matériel de transport		1 726		1 726
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 512		1 512
TOTAL		8 412		8 412
TOTAL GENERAL	93 339	8 412		101 751

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	5 174				
Matériel de transport	1 726				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 512				
TOTAL	8 412				
TOTAL GENERAL	8 412				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 178 204	0	1 178 204
Autres immobilisations financières	70 000		70 000
Autres créances clients	6 912	6 912	
Impôts sur les bénéficiaires	20 022	20 022	
Divers état et autres collectivités publiques	19 880	19 880	
Groupe et associés	25 584	25 584	
Charges constatées d'avance	3 308	3 308	
TOTAL	1 323 909	75 705	1 248 204

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	61	61		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 479	31 479		
Personnel et comptes rattachés	1 112	1 112		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 173	1 173		
Autres impôts taxes et assimilés	1 923	1 923		
Groupe et associés	446 251	446 251		
TOTAL	482 000	482 000		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	446 251			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	12 062 328			12 062 328

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	93 339	20.00
Total général	93 339	

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	0 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	19 880
Total	19 880

Détail des produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUIT A RECEVOIR CFE	19 880
Total	19 880

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 153
Dettes fiscales et sociales	3 232
Total	24 445

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
BANQUE CHARGES A PAYER	61
HONORAIRES A PAYER	21 152
IMPOTS ET TAXES A PAYER	1 924
CONGES PAYES	1 112
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	196
Total	24 445

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 308
Total	3 308

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	3 308		
Total	3 308		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		22 851 667	
Créances rattachées à des participations		1 178 204	
Autres créances		25 584	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	4 471	11 400
Dont entreprises liées		11 400

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	802 239-	
Résultat exceptionnel (hors participation)	4 388-	
Résultat comptable (hors participation)	794 626-	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		7 502 000
Engagement d'investissement fonds ABENEX V Au 31/12/20 l'investissement s'élève à 428 K€	1 000 000	
Engagement investissement fonds ABENEX Value Au 31/12/20 l'investissement s'élève à 400 K€	1 000 000	
Engagement investissement fonds ECP II Au 31/12/20 l'investissement s'élève à 1.499 K€	5 000 000	
Cautionnement solidaire auprès du Crédit Agr au titre d'un emprunt souscrit par la SAS PH OCCITANIE de 2.510 K€	502 000	
Total (1)		7 502 000

Engagements reçus

Aux termes de la convention de garantie en lien avec le contrat de cession d'actions de la société DS EVENTS, le cédant s'engage à indemniser la société NOGA à hauteur de 30% de tout dommage résultant d'une insuffisance d'actif, d'une augmentation de passif ou d'une inexactitude portant sur les comptes du 31/12/2018.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société NOGA
31000 TOULOUSE

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS EUROPA GROUP	1 080 704	26 870 456	63.70	18 946 565	18 946 565				2 213 995		
- FLOMAR SPAIN IMMO	2 998 000	1 743 050	100.00	2 998 000	2 998 000				28 512		
- SAS MEETING LAB TOULOUSE	1 000	119 608	100.00	1 000	1 000	653 852			119 608		
- SCI MAYEN	1 000	38 223	60.00	600	600	250 878			61 127		
- SAS INVEST IN EUROPA 2	1 489 003	10 220	50.00	749 502	749 502				7 480		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS DS EVENTS (31-12-19)	50 000	277 432	30.00	54 000	54 000	273 474			55 178		
- SAS PH OCCITANIE (31-12-19)	500 000	22 002	20.00	100 000	100 000				3 274		
- SARL AIR MIDI CENTRE (12-19)	26 000	426 693	15.00	3 000	3 000				55 781		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- françaises				1	1						
- Participations non reprises en A											
- françaises				9 192 098	9 192 098	70 000					

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
FRAIS D'ETABLISSEMENT		
20110000 FRAIS DE CONSTITUTION	93 339	93 339
28010000 AMORT IMMOB INCORPORELE	93 339	93 339
CONSTRUCTIONS	3 802 400	3 750 000
21310000 IMMEUBLE	3 750 000	3 750 000
21350000 AGENCEMENT LOGE GARDIEN	57 574	
28135000 AMORT.AGENC.CONSTRUCT.	5 174	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 124	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	18 631	
21840000 MOBILIER LOGE GARDIEN	8 281	
21840100 MOBILIER	16 450	
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSP.	1 726	
28184000 AMORT. MOBILIER	1 512	
IMMOBILISATIONS EN COURS	65 000	
23100000 IMMO.CORPOREL. EN COURS	65 000	
AUTRES PARTICIPATIONS	22 849 668	22 749 668
26110000 TITRES PARTICIPATION EG	18 946 565	18 946 565
26110100 TITRES INVEST IN EUROPA 1	1	1
26110200 TITRES INVEST IN EUROPA 2	749 502	749 502
26111200 TITRES SL IMMO SPAIN	2 998 000	2 998 000
26115000 ACTIONS DS EVENTS	54 000	54 000
26150000 SCI MAYEN	600	600
26160000 TITRES SAS MEETING LAB	1 000	1 000
26170000 TITRES SAS PH OCCITANIE	100 000	
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	1 178 204	756 960
26711500 CREANCE PARTICIPATION SCI MAYE	250 878	596 695
26711700 CREANCE PARTICIPATION DS EVENT	273 474	160 265
26711800 CREANCE PARTICIPATION MEETING	653 853	
AUTRES TITRES IMMOBILISES	9 192 098	9 292 098
27110000 TITRES SASP STADE TOULOUSAIN R	202 000	202 000
27111120 AUTRES TITRES IMMOBILISES	281 230	281 230
27111130 TITRES SAS MEERO	53 488	53 488
27111140 TITRES SAS NOPTRACK	5 000	5 000
27111150 ABSA CLAN	135 000	135 000
27111160 PARTS AIR MIDI CENTRE	3 000	
27180010 FONDS ABENEX V	428 000	530 000
27180020 TITRES ABENEX VALUE	400 000	200 000
27180030 FONDS ECP II	1 499 000	1 700 000
27210000 OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN AC	200 001	200 001
27311000 CONTRAT CAPITALISATION AXA	5 985 379	5 985 379
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	70 000	
27611600 CREANCE AIR MIDI CENTRE	70 000	
Total II	37 197 493	36 548 726

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
MARCHANDISES	230 000	230 000
37100000 STOCK	230 000	230 000
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	6 912	
41100000 CLIENTS	6 912	
AUTRES CREANCES	65 486	76 344
40900000 ACOMPTE FOURNISSEUR		32 500
44400000 ETAT IMPOTS SUR BENEFICE	20 022	
44567000 TVA CREDIT A REPORTER		4 902
44870000 ETAT PDUITS A RECEVOIR	19 880	18 515
45511000 C/C INVEST IN EUROPA	25 584	20 427
DISPONIBILITES	6 557 749	9 830 948
51210000 HSBC COMPTE6133334	6 557 749	9 830 948
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 308	
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	3 308	
Total III	6 863 454	10 137 291
TOTAL GÉNÉRAL	44 060 947	46 686 017

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
CAPITAL	12 062 328	12 062 328
10110000 CAPITAL APPELE VERSE	12 062 328	12 062 328
RESERVE LEGALE	1 234 612	1 234 612
10611000 RESERVE LEGALE	1 234 612	1 234 612
REPORT A NOUVEAU	31 076 633	29 703 751
11000000 REPORT A NOUVEAU	31 076 633	29 703 751
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	794 626	2 872 882
Total I	43 578 947	45 873 573
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	61	85
51860000 INTERETS A PAYER	61	85
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	446 251	205 125
45540000 C/C M DONCIEUX MARC	228 798	198 336
45550000 C/C MME DONCIEUX FLORENCE	217 453	6 789
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	31 479	25 458
40100000 FOURNISSEURS FRANCE	10 327	25 458
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	21 153	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 209	569 479
42820000 CONGES A PAYER	1 112	
43100000 SECURITE SOCIALE	517	
43702000 AXA MUTUELLE	340	
43703000 RETRAITE APICIL	116	
43708000 ADESATT	4	
43750000 MUTUELLE CADRE		519
43820000 ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	196	
44400000 ETAT IMPOTS SUR BENEFICE		568 960
44860000 ETAT AUTRES CH. A PAYER	1 682	
44862000 CHARGE A PAYER - TAXE APPRENTI	131	
44863000 CHARGE A PAYER - FORMATION	110	
AUTRES DETTES		12 296
46860100 AUTRES CHARGES A PAYER		12 296
Total IV	482 000	812 444
TOTAL GÉNÉRAL	44 060 947	46 686 017

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	9 610				9 610	
70880000 PRODUITS ANNEXES	9 610				9 610	
Chiffre d'affaires NET	9 610				9 610	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	1 812				1 812	
79100000 TRANSF.CHGES D'EXPLOIT. AV NAT	1 812				1 812	
Total des Produits d'exploitation	11 422				11 422	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	776 636	93 820			682 816	727.79
60611000 EDF/GAZ	3 876	1 276			2 599	203.62
60612000 CARBURANT DUSTER	150				150	
60630000 FOURN.ENTRET.PETIT EQUIP.	396				396	
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	194				194	
61520000 ENTRETIEN BIEN IMMOBILIER	2 378				2 378	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	4 563				4 563	
62260000 HONORAIRES PAIE	490				490	
62260100 HONORAIRES CAC	19 210	18 612			598	3.21
62260200 HONORAIRES JURIDIQUES	631 248	69 294			561 954	810.97
62260300 HONORAIRE EC CONSO	1 975	1 500			475	31.67
62260400 HONRAIRES EXPERT COMPTABLE	6 000				6 000	
62280000 PRESTATIONS DIVERSES	2 459	331			2 128	643.42
62300000 PUBLICITE PUBLICATION	2 400				2 400	
62340000 CADEAUX CLIENTELE	2 750				2 750	
62380000 DONS	50 000				50 000	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	46 442				46 442	
62740000 FRAIS BANCAIRES	2 106	2 807			702	24.99
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	11 734	224 892			213 158	94.78
63110000 TAXES SUR LES SALAIRES	1 618				1 618	
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	131				131	
63330000 PART.FORM.CONTINUE(ORGAN.	110				110	
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	920	1 040			120	11.54
63512000 TAXES FONCIERES	8 244	2 054			6 190	301.31
63514000 TAXE S/VEHICULES SOCIETES	64				64	
63540000 AUTRES DROITS ET TAXES	647	221 798			221 151	99.71
SALAIRES ET TRAITEMENTS	20 329				20 329	
64110000 SALAIRES APPOINT.COMMIS.	17 406				17 406	
64111000 SALAIRE AVT NATURE	1 812				1 812	
64120000 CONGES PAYES	1 112				1 112	
CHARGES SOCIALES	3 477				3 477	
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	1 639				1 639	
64520000 COTISATIONS MUTUELLE	1 176				1 176	
64530000 COTISATION RETRAITE	366				366	
64580000 COTISATION ADESATT	4				4	
64588000 CS/PROV CONGES PAYES	196				196	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	96				96	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	8 412				8 412	
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	8 412				8 412	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Total des Charges d'exploitation	820 590	318 712	501 877	157.47
Résultat d'exploitation	809 168	318 712	490 456	153.89
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	11 400	963 816	952 416	98.82
76110000 REVENUS TITRES PARTICIPATION		958 733	958 733	100.00
76160110 INTERET C/C MEETING LAB	3 853		3 853	
76160400 INT C/C FLOMAR		1 183	1 183	100.00
76160700 INT C/C IIE	157	197	40	20.46
76160800 INTERET C/C IIE 2		62	62	100.00
76160900 INTERET C/C SCI MAYEN	4 182	3 376	806	23.88
76161000 INT PRET DS EVENTS	3 209	265	2 944	NS
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		693 492	693 492	100.00
78627300 RAP PROV DEPREC CONTRAT AXA		586 292	586 292	100.00
78662710 RAP DEPR TITRES AGENDA JOURNAL		100 200	100 200	100.00
78662761 RAP PROV CREANCE AGENDA JOURNA		7 000	7 000	100.00
Total des Produits financiers	11 400	1 657 308	1 645 908	99.31
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	4 471	11 326	6 855	60.53
66110100 INTERET C/C M DONCIEUX	2 460	6 746	4 287	63.54
66110200 INTERET C/C F DONCIEUX	2 011	4 580	2 569	56.09
Total des Charges financières	4 471	11 326	6 855	60.53
Résultat financier	6 929	1 645 982	1 639 053	99.58
Résultat courant avant impôts	802 239	1 327 270	2 129 508	160.44
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	522		522	
77180000 AUTRES PROD.EXCEP.GESTION	522		522	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		6 316 169	6 316 169	100.00
77560000 PDUITS CESSION IMMO FINANCIERE		6 316 169	6 316 169	100.00
Total des Produits exceptionnels	522	6 316 169	6 315 648	99.99
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	4 909		4 909	
67180000 AUTRES CHAR.EXCEP.GESTION	4 909		4 909	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		4 168 598	4 168 598	100.00
67560000 VNC IMMO FINANCIERES		4 168 598	4 168 598	100.00
Total des Charges exceptionnelles	4 909	4 168 598	4 163 689	99.88
Résultat exceptionnel	4 388	2 147 571	2 151 959	100.20
IMPOTS SUR LES BENEFICES	12 000	601 959	613 959	101.99
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	12 000	601 959	613 959	101.99
Total des produits	23 343	7 973 477	7 950 134	99.71



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société NOGA	22 RUE DE LA POMME
SIRET 5 0 1 3 2 6 7 7 1 0 0 0 3 4	31000 TOULOUSE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
	19 ALLEES JEAN JAURES 31000 TOULOUSE

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	HOLDING
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	678 434
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SOLUTEC CONSEILS 12 RUE LOUIS RENAULT 31130 BALMA Tél: 05.82.74.10.03	
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante) <input type="checkbox"/>	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu TOULOUSE
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature M DONCIEUX MARC
Examen de conformité fiscale (ECF)	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise Société NOGA du 01012020

Adresse 22 RUE DE LA POMME 31000 TOULOUSE au 31122020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑪) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2020 (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice 2020 ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	

Nom et qualité du signataire M DONCIEUX MARC A TOULOUSE le _____
PRESIDENT Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : Société NOGA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 22 RUE DE LA POMME 31000 TOULOUSE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 1 3 2 6 7 7 1 0 0 0 3 4 Néant *

				Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 0</u>		N-1 <u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	93 339	AC	93 339			
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	3 807 574	AQ	5 174	3 802 400	3 750 000	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	43 362	AU	3 238	40 124		
Immobilisations en cours	AV	65 000	AW		65 000			
Avances et acomptes	AX		AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
Autres participations	CU	22 849 668	CV		22 849 668	22 749 668		
Créances rattachées à des participations	BB	1 178 204	BC		1 178 204	756 960		
Autres titres immobilisés	BD	9 192 098	BE		9 192 098	9 292 098		
Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières*	BH	70 000	BI		70 000			
TOTAL (II)	BJ	37 299 244	BK	101 751	37 197 493	36 548 726		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	230 000	BU		230 000	230 000
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 912	BY		6 912	
		Autres créances (3)	BZ	65 486	CA		65 486	76 344
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
DIVERS	CREANCES	Disponibilités	CF	6 557 749	CG	6 557 749	9 830 948	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 308	CI	3 308		
		TOTAL (III)	CJ	6 863 454	CK	6 863 454	10 137 291	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	44 162 698	1A	101 751	44 060 947	46 686 017	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire n° 2022 En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatrin

Désignation de l'entreprise : Société NOGA

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :12...0.62...328.....)	DA	12 062 328	12 062 328	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 234 612	1 234 612	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	31 076 633	29 703 751	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(794 626)	2 872 882	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	43 578 947	45 873 573	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	61	85	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	446 251	205 125	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 479	25 458	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 209	569 479	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		12 296	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	482 000	812 444		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	44 060 947	46 686 017		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	482 000	812 444		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	61	85		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>Société NOGA</u>		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	(0)	FH	9 610	FI	9 610		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	(0)	FK	9 610	FL	9 610			
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 812			
	Autres produits (1) (11)					FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 422		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	776 636		93 820	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 734		224 892	
	Salaires et traitements*					FY	20 329			
	Charges sociales (10)					FZ	3 477			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	8 412		
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)						GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	820 590		318 712	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(809 168)		(318 712)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	11 400		963 816	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			693 492	
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	11 400		1 657 308	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 471		11 326	
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	4 471		11 326	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	6 929		1 645 982	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(802 239)		1 327 270	

Désignation de l'entreprise : Société NOGA		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	522	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 316 169	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	522 6 316 169	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 909	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 168 598	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 909 4 168 598	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 388) 2 147 571	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(12 000) 601 959	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	23 343 7 973 477	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	817 970 5 100 596	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(794 626) 2 872 882	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 812	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	A8	dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
REGULARISATIONS DIVERSES	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	4 909 522	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>Société NOGA</u>										Néant		*				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
										3						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	93 339		D8			D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD			KE			KF			
CORPORELLES	Terrains						KG			KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ	3 750 000		KK			KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM			KN			KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants		M2			KP			KQ	57 574		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3			KS			KT			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV			KW			KX		
		Matériel de transport *						KY			KZ			LA	18 631	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB			LC			LD	24 731	
		Emballages récupérables et divers *						LE			LF			LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI			LJ	65 000		
	Avances et acomptes						LK			LL			LM			
	TOTAL III						LN	3 750 000		LO			LP	165 936		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M			8T		
Autres participations						8U	23 506 628		8V			8W	875 248			
Autres titres immobilisés						IP	9 292 098		IR			IS	345 000			
Prêts et autres immobilisations financières						IT			IU			IV	70 000			
TOTAL IV						LQ	32 798 726		LR			LS	1 290 248			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	36 642 065		OH			OJ	1 456 183			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4				
						1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN			CØ	93 339		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO			LV			LW	1X		
CORPORELLES	Terrains						IP			LX			LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA	3 750 000		MB			MC		
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME			MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS			MG	57 574		MH			MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT			MJ			MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers						IU			MM			MN		
		Matériel de transport						IV			MP	18 631		MQ	MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique						IW			MS	24 731		MT	MU		
	Emballages récupérables et divers *						IX			MV			MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY			MZ	65 000		NA	NB		
Avances et acomptes						NC			ND			NE	NF			
TOTAL III						IY			NG	3 915 936		NH	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ			OÙ			M7	Ow		
	Autres participations						IØ	354 004		Ox	24 027 871		OY	OZ		
	Autres titres immobilisés						I1	445 000		2B	9 192 098		2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2			2E	70 000		2F	2G		
	TOTAL IV						I3	799 004		NJ	33 289 969		NK	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	799 004		OË	37 299 244		ØL	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

(Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagri-Quadrin

Désignation de l'entreprise : Société NOGA

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	93 339	EL		EM		EN	93 339
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW	5 174	PX		PY	5 174
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI	1 726	QJ		QK	1 726
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	1 512	QN		QO	1 512
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV	8 412	QW		QX	8 412
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	93 339	ØP	8 412	ØQ		ØR	101 751

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				S4	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				W3	
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO					NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société NOGANéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société NOGA

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	1 178 204	UM	(0)	UN	1 178 204			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	70 000	UV		UW	70 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	6 912		6 912					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	20 022		20 022				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	19 880		19 880				
	Groupe et associés (2)		VC	25 584		25 584					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	3 308		3 308					
	TOTAUX			VT	1 323 909	VU	75 705	VV	1 248 204		
RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	61		61					
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	31 479		31 479					
Personnel et comptes rattachés			8C	1 112		1 112					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	1 173		1 173					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 923		1 923						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	446 251		446 251					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX			VY	482 000	VZ	482 000					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	446 251			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for description, codes (WA, WB, etc.), and amounts. Includes sections for Réintégrations, Déductions, and Résultat Fiscal.

Cegid Quatrain

Désignation de l'entreprise : <u>Société NOGA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	678 434
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	678 434
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	1 308
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>Société NOGA</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	29703751	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	2 872 882		Dividendes		ZE	1 500 000					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	31 076 633						
	TOTAL I	OF	32576633			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	32 576 633					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	194							
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	661 382		89 736					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	115 060		4 084					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	776 636		93 820					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	920		1 040					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	10 814		223 852					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	11 734		224 892					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*				OB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,18	%	1,32	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR 0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG											
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH											
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société NOGA Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)				
				⑦	⑧	⑨		⑩			⑪
								19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+								
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+								
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+								
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+								
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice									
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme									
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*									

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société NOGANéant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

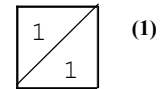
16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société NOGA		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/01/2020	et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :		YP
dont apprentis		YF
dont handicapés		YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT
TOTAL 1		OX
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE
Subventions d'exploitation reçues		OF
Variation positive des stocks		OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT
TOTAL 2		OM
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats		ON
Variation négative des stocks		OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY
TOTAL 3		OJ
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	OG
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation		HR

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

5 0 1 3 2 6 7 7 1 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société NOGA

ADRESSE (voie)

22 RUE DE LA POMME

CODE POSTAL

31000

VILLE

TOULOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

2062328

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

LALLEMAND DE MALEFETTE

Prénom(s)

FLORENCE

Nom marital

DONCIEUX

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

6 031 164

Naissance :

Date

040666

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

22

Voie

Rue de la pomme

Code postal

31000

Commune

TOULOUSE

Pays

Titre (2)

M

Nom patronymique

DONCIEUX

Prénom(s)

MARC

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

6 031 164

Naissance :

Date

120364

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

22

Voie

Rue de la pomme

Code postal

Commune

TOULOUSE

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE | 3 1 1 2 2 0 2 0 |

N° SIRET | 5 0 1 3 2 6 7 7 1 0 0 0 3 4 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | Société NOGA |

ADRESSE (voie) | 22 RUE DE LA POMME |

CODE POSTAL | 31000 | VILLE | TOULOUSE |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 8 |

Forme juridique | SAS | Dénomination | MEETING LAB TOULOUSE |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | 100.00 |

Adresse : N° | 22 | Voie | RUE DE LA POMME |

Code postal | | Commune | TOULOUSE | Pays | |

Forme juridique | SDE | Dénomination | FLOMAR SPAIN IMMO |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | 100.00 |

Adresse : N° | | Voie | AV DIAGONAL 640.6 A |

Code postal | | Commune | BARCELONA | Pays | ESPAGNE |

Forme juridique | SAS | Dénomination | EUROPA GROUP |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | 63.70 |

Adresse : N° | 19 | Voie | ALLEE JEAN JAURES |

Code postal | | Commune | TOULOUSE CEDEX | Pays | |

Forme juridique | SCI | Dénomination | MAYEN |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | 60.00 |

Adresse : N° | 22 | Voie | RUE DE LA POMME |

Code postal | | Commune | TOULOUSE | Pays | France |

Forme juridique | SAS | Dénomination | INVEST IN EUROPA 2 |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | 50.34 |

Adresse : N° | 19 | Voie | ALLEE JEAN JAURES |

Code postal | | Commune | TOULOUSE | Pays | France |

Forme juridique | SAS | Dénomination | DS EVENTS |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | 30.00 |

Adresse : N° | | Voie | CIRCUIT ALBI |

Code postal | | Commune | LE SEQUESTRE | Pays | |

Forme juridique | SAS | Dénomination | PH OCCITANIE |

N° SIREN (si société établie en France) | 8 2 2 4 3 1 3 0 0 | % de détention | 20.00 |

Adresse : N° | 625 | Voie | Avenue de la Saladelle |

Code postal | | Commune | SAINT-AUNES | Pays | France |

Forme juridique | SARL | Dénomination | AIR MIDI CENTRE |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | 14.85 |

Adresse : N° | | Voie | ZAC Saint-Antoine |

Code postal | | Commune | Saint-Aunes | Pays | |

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société avait signé un contrat de cession portant sur 100 % du capital social de la société EUROPA GROUP en décembre 2019 au profit de la société Comexposium.

L'opération n'a pas pu aller à son terme compte tenu de la crise sanitaire et le processus de cession a été abandonné. La société a donc engagé au cours de l'année 2020 des frais significatifs d'honoraires.

Les titres des sociétés PH OCCITANIE et AIR MIDI CENTRE ont été achetés en cours d'exercice à la société EUROPA GROUP pour un montant de 103 K€.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 2020															
Dénomination de l'entreprise : Société NOGA								Néant							
SIREN de l'entreprise		5	0	1	3	2	6	7	7	1	PME au sens communautaire		Cocher la case		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre										Cocher la case					
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :															
SIREN de la société déclarante															
Dénomination de la société mère :															
SIREN de la société mère															
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)															
CREANCES REPORTABLES															
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (2)										12 000					
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen															
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris															
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 9 %] + [ligne 2 x 9 %] x 10/90 + ligne 3)															
Dont préfinancement															
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte										1					
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail										2					
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés										3					
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE															
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise															
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés															
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux															
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles															
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques															
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers															
Crédit d'impôt spectacles vivants musicaux ou de variétés et représentations théâtrales d'œuvres dramatiques															
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire															
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice															
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES															
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)															

NOUVEAUTÉS :

- Trois nouveaux crédits d'impôt ont été créés par la loi de finances pour 2021 :

- le crédit d'impôt pour les bailleurs, personnes physiques domiciliées en France au sens de l'article 4 B du code général des impôts ou personnes morales au titre des abandons ou renoncations définitifs des loyers hors taxes et hors accessoires échus au titre du mois de novembre 2020, lorsqu'ils sont afférents à des locaux situés en France et consentis, au plus tard le 31 décembre 2021, au profit d'entreprises locataires (art. 20 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) ;
- le crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (art. 220 sexdecies du CGI) au titre des dépenses de création, d'exploitation et de numérisation de représentations théâtrales d'œuvres dramatiques qui s'applique aux demandes d'agrément provisoire déposées à compter du 1er janvier 2021 (art. 22 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) ;
- le crédit d'impôt en faveur des petites et moyennes entreprises au titre des dépenses engagées entre le 1er octobre 2020 et le 31 décembre 2021 pour la rénovation énergétique des bâtiments ou parties de bâtiments à usage tertiaire dont elles sont propriétaires ou locataires et qu'elles affectent à l'exercice de leur activité industrielle, commerciale, artisanale, libérale ou agricole (art. 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) ;

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces crédits d'impôt.

(2) Si le montant des dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt en faveur du mécénat est supérieur à 10 000 E au cours de l'exercice, remplir le tableau III en annexe

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

REDUCTION D'IMPOT MECENAT
(Article 238 bis du code général des impôts)

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 ou année⁽¹⁾

Dénomination de l'entreprise	Société NOGA		
Adresse	22 RUE DE LA POMME	31000 TOULOUSE	
N° SIREN	501326771		

Chiffre d'affaires de l'exercice	1		Plafond de déductibilité (20 000 € ou ligne 1 × 0.5 %) ⁽²⁾	2	20 000
----------------------------------	---	--	--	---	--------

I - DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes ⁽³⁾	3	50 000	
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ⁽⁴⁾	3b		
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c		
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	20 000	
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3-ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5		30 000
Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6		
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 - ligne 4)]	7		

II - APPRÉCIATION DU MONTANT DES DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	20 000	
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 - ligne 8)	9		

(1) Pour les entreprises individuelles.

(2) Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 0.5 % du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 déc. 2020. Les entreprises peuvent appliquer au choix le plafond de 20 000 € ou celui de 0.5 % du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

(3) Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

(4) Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.

Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD.

III - PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédents de versement constatés au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables ⁽⁵⁾	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents ⁽⁶⁾		Excédents imputés ⁽⁷⁾		Excédents restant à imputer ⁽⁸⁾ (colonne 1 - colonne 3)
	1	2		3		4
N-5		A		10		
N-4		B (A-10)		11		
N-3		C (B-11)		12		
N-2		D (C-12)		13		
N-1		E (D-13)		14		
				15	Total	

IV - DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

Dépenses inférieures ou égales au plafond de déductibilité (reporter ligne 4)	16	20 000
. Dont fraction des versements inférieure ou égale à 2 millions d'euros	17	20 000
. Dont fraction des versements supérieure à 2 millions d'euros	18	
. Dont fraction des versements ouvrant droit à une réduction au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros ⁽⁹⁾	19	
Excédents des années antérieures imputés (reporter ligne 15)	20	
. Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 60 % ⁽¹⁰⁾	21	
. Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 40 %	22	
Réduction d'impôt de l'exercice ⁽¹¹⁾ [ligne 17 + ligne 19 + ligne 21] x 60 % + [ligne 18 + ligne 22] x 40 %	23	12 000

Entreprises individuelles : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui déterminé ligne 32 sur la déclaration n° 2042-C-PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 3b et 23 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

V - RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) ⁽¹²⁾

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d'impôt
	%	
	%	
	%	
	%	
	Total	

(5) Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

(6) Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

(7) Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

(8) Ces montants seront reportés pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

(9) Les montants versés au profit de certains organismes sans but lucratif définis à la deuxième phrase du 2 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros. Ces montants ne doivent pas être pris en compte dans les versements portés ligne 17 et 18.

(10) Le taux de réduction d'impôt applicable aux excédents de versements des années antérieures est le taux auxquels ils ont ouvert droit à la réduction d'impôt en application du premier alinéa du 2 de l'article 238 bis du CGI.

(11) Montant à reporter sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

(12) Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans la réduction d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de cette réduction d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 23.

VI - UTILISATION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	24	
Montant de la réduction d'impôt mécénat (Report du montant porté ligne 23)	25	12 000
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (montant case 24 - montant case 25 si case 24 > case 25)	26	
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (montant case 25 - montant case 24 si case 25 > case 24)	27	12 000

VII - SUIVI DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT POUR DÉTERMINER LE MONTANT À REPORTER SUR LA DÉCLARATION N° 2042-C-PRO (à servir uniquement par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu lorsque l'entrepreneur individuel ou l'associé de la société de personnes dispose de réductions d'impôt non imputées au titre des années antérieures)

SITUATION AU TITRE DE L'ANNÉE N-1

Montant de la réduction d'impôt déclarée sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année N-1 ⁽¹³⁾	28	
Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (montant indiqué sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année N-1)	29	
Montant de la réduction d'impôt non utilisée en N-1 (ligne 28 - ligne 29)	30	

RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT NON UTILISÉE EN N-1 SELON L'ANNÉE D'ORIGINE

Année d'origine de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt déclarée en N-1 selon son année d'origine	Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 ⁽¹⁴⁾	Montant de la réduction d'impôt restant à reporter sur l'année N ⁽¹⁵⁾ (colonne 1 - colonne 2)
	1	2	3
N-1			
N-6			
N-5			
N-4			
N-3			
N-2			
Total colonne 1 ⁽¹⁶⁾		TOTAL	31
Montant de la réduction d'impôt à déclarer sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année (montant ligne 23 + montant ligne 31)⁽¹⁷⁾			32

(13) Le montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 correspond au montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 et aux montants des réductions d'impôt reportables au titre des années antérieures à N-1.

(14) Reporter le montant indiqué ligne 29, en commençant par l'année N-1. Le reliquat éventuel est reporté sur les années antérieures en commençant par les années les plus anciennes.

(15) Ce montant sera reporté en colonne 1 lors du calcul de ce suivi au titre de l'année suivante.

(16) Le total de la colonne 1 doit être égal au montant indiqué ligne 28.

(17) Ce montant sera à reporter à la ligne 28 pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

NOGA

Société par actions simplifiée au capital de 12.062.328 euros
Siège social : 22 rue de la Pomme, 31000 TOULOUSE, France
501 326 771 R.C.S Toulouse

(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-un,
le vingt-neuf juin,
à 12h.

(.../...)

DEUXIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

L'assemblée générale, sur proposition du Président, **décide** d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui se solde par une perte de 794.626 euros, de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

Résultat de l'exercice : Perte	(794.626) €
TOTAL :	(794.626) €

Affectation proposée :

Report à nouveau	(794.626) €
TOTAL :	(794.626) €

L'assemblée générale **constate** qu'en conséquence de cette affectation, le compte report à nouveau passera de 31.076.633 euros à 30.282.007 euros.

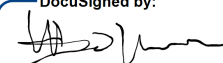
L'assemblée générale **prend acte**, enfin, de ce que le montant des dividendes versés au titre des trois précédents exercices se répartit de la manière suivante, au regard de son éligibilité ou de sa non éligibilité à l'abattement fiscal prévu à l'article 158 du Code général des impôts:

Exercice	Actions détenues par des personnes physiques	Actions détenues par des personnes morales	Dividende ouvrant droit à l'abattement	Dividende n'ouvrant pas droit à l'abattement
Dividendes distribués en 2020	12.062.328	0	1.500.000 €	0 €
Dividendes distribués en 2019	0	0	0	0
Dividendes distribués en 2018	12.062.328	0	1.500.000 €	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

(.../...)

Pour extrait certifié conforme

DocuSigned by:

 660B7597B61543F...

Monsieur Marc DONCIEUX
Président

Jean-Pierre VEILLERETTE

10, rue Henri Fabre Z.A. de PIC 09100 – PAMIERS

EURAUDIT

Résidence Cap Wilson 81, boulevard Carnot 31000 – TOULOUSE

Commissaires aux Comptes inscrits à la Compagnie Régionale de Toulouse
du ressort de la Cour d'Appel de Toulouse

« NOGA S.A.S. »

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Cabinet VEILLERETTE : 10, rue Henri Fabre ZA de Pic 09100 – PAMIERS Tel 05.61.60.44.75

Cabinet EURAUDIT : Résidence Cap Wilson 81, boulevard Carnot 31000 – TOULOUSE Tel 05.61.22.47.70

« NOGA S.A.S. »

Société par actions simplifiée

Au capital de 12.062.328 €

22, rue de la Pomme

TOULOUSE (Haute-Garonne)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

« NOGA S.A.S. »

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société « NOGA S.A.S. »,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « NOGA S.A.S. » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice - Conséquences de l'évènement Covid-19 » de l'annexe des comptes annuels concernant les conséquences et les traitements comptables induits par l'évènement Covid-19, et notamment au sein des principales filiales opérationnelles du Groupe.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Titres immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation, la cession et à la dépréciation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Toulouse, le 16 juin 2021
Les commissaires aux comptes

Jean-Pierre VEILLERETTE

Pour la société « **EURAUDIT** »
L'un des gérants, **S. PELAT**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement	93 339	93 339		
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	3 807 574	5 174	3 802 400	3 750 000
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	43 362	3 238	40 124	
	Immobilisations en cours	65 000		65 000	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	22 849 668		22 849 668	22 749 668	
Créances rattachées à des participations	1 178 204		1 178 204	756 960	
Autres titres immobilisés	9 192 098		9 192 098	9 292 098	
Prêts					
Autres immobilisations financières	70 000		70 000		
Total II	37 299 244	101 751	37 197 493	36 548 726	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	230 000		230 000	230 000
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	6 912		6 912	
	Autres créances	65 486		65 486	76 344
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	6 557 749		6 557 749	9 830 948	
Charges constatées d'avance (3)	3 308		3 308		
Total III	6 863 454		6 863 454	10 137 291	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	44 162 698	101 751	44 060 947	46 686 017	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 12 062 328) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	12 062 328	12 062 328
	Réserves		
	Réserve légale	1 234 612	1 234 612
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	31 076 633	29 703 751
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	794 626	2 872 882
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	43 578 947	45 873 573
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants	61	85
	Emprunts et dettes financières diverses	446 251	205 125
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 479	25 458	
Dettes fiscales et sociales	4 209	569 479	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		12 296	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	482 000	812 444
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	44 060 947	46 686 017

(1) Dont à moins d'un an

482 000

812 444

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	0	9 610	9 610			9 610	
Chiffre d'affaires NET	0	9 610	9 610			9 610	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 812			1 812	
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			11 422			11 422	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			776 636	93 820	682 816	727.79	
Impôts, taxes et versements assimilés			11 734	224 892	213 158	94.78	
Salaires et traitements			20 329		20 329		
Charges sociales			3 477		3 477		
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 412		8 412		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			820 590	318 712	501 877	157.47	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			809 168	318 712	490 456	153.89	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	11 400		963 816		952 416	98.82
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			693 492		693 492	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	11 400		1 657 308		1 645 908	99.31
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 471		11 326		6 855	60.53
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	4 471		11 326		6 855	60.53
2. Résultat financier (V-VI)	6 929		1 645 982		1 639 053	99.58
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	802 239		1 327 270		2 129 508	160.44
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	522				522	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			6 316 169		6 316 169	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	522		6 316 169		6 315 648	99.99
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 909				4 909	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 168 598		4 168 598	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	4 909		4 168 598		4 163 689	99.88
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 388		2 147 571		2 151 959	100.20
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	12 000		601 959		613 959	101.99
Total des produits (I+III+V+VII)	23 343		7 973 477		7 950 134	99.71
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	817 970		5 100 596		4 282 626	83.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	794 626		2 872 882		3 667 508	127.66

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 44 060 946.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 609.61 Euros et dégageant un déficit de 794 626.41- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Les principales filiales opérationnelles du Groupe ont été impactées à différents degrés selon les activités. Elles ont pu bénéficier des aides de l'Etat et ont mis en place des plans de continuation de l'activité.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société avait signé un contrat de cession portant sur 100 % du capital social de la société EUROPA GROUP en décembre 2019 au profit de la société Comexposium. L'opération n'a pas pu aller à son terme compte tenu de la crise sanitaire et le processus de cession a été abandonné. La société a donc engagé au cours de l'année 2020 des frais significatifs d'honoraires.

Les titres des sociétés PH OCCITANIE et AIR MIDI CENTRE ont été achetés en cours d'exercice à la société EUROPA GROUP pour un montant de 103 K€.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	93 339		
TOTAL	93 339		
Constructions sur sol propre	3 750 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions			57 574
Matériel de transport			18 631
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 731
Immobilisations corporelles en cours			65 000
TOTAL	3 750 000		165 936
Autres participations	23 506 628		875 248
Autres titres immobilisés	9 292 098		345 000
Prêts, autres immobilisations financières			70 000
TOTAL	32 798 726		1 290 248
TOTAL GENERAL	36 642 065		1 456 183

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			93 339	
Constructions sur sol propre			3 750 000	
Installations générales agencements aménagements constr.			57 574	
Matériel de transport			18 631	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 731	
Immobilisations corporelles en cours			65 000	
TOTAL			3 915 936	
Autres participations		354 004	24 027 871	
Autres titres immobilisés		445 000	9 192 098	
Prêts, autres immobilisations financières			70 000	
TOTAL		799 004	33 289 969	
TOTAL GENERAL		799 004	37 299 244	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	93 339			93 339
Installations générales agencements aménagements constr.		5 174		5 174
Matériel de transport		1 726		1 726
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 512		1 512
TOTAL		8 412		8 412
TOTAL GENERAL	93 339	8 412		101 751

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	5 174				
Matériel de transport	1 726				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 512				
TOTAL	8 412				
TOTAL GENERAL	8 412				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 178 204	0	1 178 204
Autres immobilisations financières	70 000		70 000
Autres créances clients	6 912	6 912	
Impôts sur les bénéficiaires	20 022	20 022	
Divers état et autres collectivités publiques	19 880	19 880	
Groupe et associés	25 584	25 584	
Charges constatées d'avance	3 308	3 308	
TOTAL	1 323 909	75 705	1 248 204

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	61	61		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 479	31 479		
Personnel et comptes rattachés	1 112	1 112		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 173	1 173		
Autres impôts taxes et assimilés	1 923	1 923		
Groupe et associés	446 251	446 251		
TOTAL	482 000	482 000		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	446 251			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	12 062 328			12 062 328

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	93 339	20.00
Total général	93 339	

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	0 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	19 880
Total	19 880

Détail des produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUIT A RECEVOIR CFE	19 880
Total	19 880

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 153
Dettes fiscales et sociales	3 232
Total	24 445

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
BANQUE CHARGES A PAYER	61
HONORAIRES A PAYER	21 152
IMPOTS ET TAXES A PAYER	1 924
CONGES PAYES	1 112
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	196
Total	24 445

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 308
Total	3 308

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	3 308		
Total	3 308		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		22 851 667	
Créances rattachées à des participations		1 178 204	
Autres créances		25 584	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	4 471	11 400
Dont entreprises liées		11 400

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	802 239-	
Résultat exceptionnel (hors participation)	4 388-	
Résultat comptable (hors participation)	794 626-	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		7 502 000
Engagement d'investissement fonds ABENEX V Au 31/12/20 l'investissement s'élève à 428 K€	1 000 000	
Engagement investissement fonds ABENEX Value Au 31/12/20 l'investissement s'élève à 400 K€	1 000 000	
Engagement investissement fonds ECP II Au 31/12/20 l'investissement s'élève à 1.499 K€	5 000 000	
Cautionnement solidaire auprès du Crédit Agr au titre d'un emprunt souscrit par la SAS PH OCCITANIE de 2.510 K€	502 000	
Total (1)		7 502 000

Engagements reçus

Aux termes de la convention de garantie en lien avec le contrat de cession d'actions de la société DS EVENTS, le cédant s'engage à indemniser la société NOGA à hauteur de 30% de tout dommage résultant d'une insuffisance d'actif, d'une augmentation de passif ou d'une inexactitude portant sur les comptes du 31/12/2018.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société NOGA
31000 TOULOUSE

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS EUROPA GROUP	1 080 704	26 870 456	63.70	18 946 565	18 946 565				2 213 995		
- FLOMAR SPAIN IMMO	2 998 000	1 743 050	100.00	2 998 000	2 998 000				28 512		
- SAS MEETING LAB TOULOUSE	1 000	119 608	100.00	1 000	1 000	653 852			119 608		
- SCI MAYEN	1 000	38 223	60.00	600	600	250 878			61 127		
- SAS INVEST IN EUROPA 2	1 489 003	10 220	50.00	749 502	749 502				7 480		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS DS EVENTS (31-12-19)	50 000	277 432	30.00	54 000	54 000	273 474			55 178		
- SAS PH OCCITANIE (31-12-19)	500 000	22 002	20.00	100 000	100 000				3 274		
- SARL AIR MIDI CENTRE (12-19)	26 000	426 693	15.00	3 000	3 000				55 781		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- françaises				1	1						
- Participations non reprises en A											
- françaises				9 192 098	9 192 098	70 000					